

29^{ème} Conseil des ministres de la COI

Le temps de la consolidation et de l'ambition

C'est sous le signe « *de la consolidation et de l'ambition* » que se sont tenus le Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) le 7-8 avril 2014 et le 29^{ème} Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) des 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores. Ce 29^{ème} Conseil visait aussi à préparer le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI de juillet prochain.

Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, le COPL s'est penché sur une cinquantaine de fiches qui rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants. Surtout, ces réunions des instances de la COI ont préparé le IV^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à la fin du mois de juillet à Moroni, Comores.

Diplomatie

Sur le plan diplomatique, la COI est « *devenu un acteur crédible et reconnu de la stabilité régionale* », a déclaré le Secrétaire général de l'organisation, Jean Claude de l'Estrac. Les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appréciation positive du rôle « *de proximité* » de la COI et de sa plus-value dans la sortie de crise à Madagascar aux côtés de la communauté internationale.

Pour le ministre malgache, l'engagement des pays membres et du Secrétariat général est « *une belle leçon de solidarité* » qui se poursuit en faveur « *de la relance économique et sociale* » de Madagascar.

La COI poursuit en effet son action dans une nouvelle phase d'appui à Madagascar. Ce faisant, le Conseil a approuvé l'organisation d'une table ronde des bailleurs consacrée à la sécurité alimentaire, complémentaire de la conférence des donateurs qu'assumera l'Union africaine. Cette conférence, qui se tiendra dans le sillage de celle de Mahajanga en mars 2013, sera aussi l'occasion de présenter la stratégie régionale de sécurité alimentaire ainsi que les projets en cours d'instruction avec les partenaires au développement, notamment le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).

Le Conseil s'est également félicité de la nomination du nouveau Premier ministre malgache, Kolo Roger. L'annonce a été faite lors des travaux de la COI par Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du chef de l'Etat au Conseil. Cette nomination, puis celle du nouveau gouvernement, parachève le retour à la normale à Madagascar, notamment dans ses relations avec les partenaires au développement.

Troisième Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement

La COI prépare actuellement un plaidoyer qui sera présenté aux Samoa lors de la Conférence des Nations unies sur les PIED, en septembre prochain. Ce document devra exprimer les ambitions de l'Indianocéanie et du groupe AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale) pour les PIED.

Les ministres ont demandé au Secrétariat général de finaliser le plaidoyer de la COI qui y sera présenté. Pour le ministre mauricien, Dr Arvin Boolell, Samoa devra conduire à « *une meilleure reconnaissance internationale de la vulnérabilité des PIED et donc de leurs besoins spécifiques* ». Pour son homologue comorien, El-Anrif Said Hassane, il s'agira d'obtenir l'assurance d'un traitement spécifique notamment dans le cadre du nouvel agenda mondial pour le développement post-2015. C'est en substance le message essentiel du plaidoyer.

Le 29^e Conseil a également réitéré son soutien au lancement officiel, à la conférence de Samoa, du Défi côtier de l'océan Indien (WIOCC) proposé par le gouvernement des Seychelles et qui regroupe l'ensemble des îles de l'océan Indien ainsi que des pays côtiers tel que la Tanzanie.

Reconnaissant le rôle de leadership des Seychelles dans la défense des intérêts insulaires, le Conseil a affirmé son soutien à la candidature seychelloise à la présidence de l'Alliance mondiale des petits Etats insulaires (AOSIS) d'ici le mois de novembre.

Connectivité régionale

Les Officiers permanents de liaison lors du COPL puis les ministres en Conseil ont rappelé combien le retour de la stabilité politique à Madagascar est un heureux préalable à la consolidation du chantier « *structurant* » de la connectivité régionale. Les instances de la COI ont indiqué leur appréciation de la pertinence des réflexions et de l'ampleur de la mobilisation sur cette thématique à trois dimensions, aérienne, maritime et numérique.

Desserte aérienne

Au niveau de la desserte aérienne, le Conseil s'est félicité de la publication des « [Ailes de l'Indianocéanie](#) », plaidoyer de la COI pour une stratégie aérienne régionale. Cette étude, qui fait la démonstration de la plus-value réelle et durable d'une

approche coordonnée, doit maintenant faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre d'actions concrètes. C'est dans ce sens que le 29^e Conseil a validé l'organisation d'une réunion des ministres des Transports et du Tourisme incluant compagnies aériennes, aviation civile et opérateurs du tourisme. Cette réunion ministérielle se tiendra aux Seychelles d'ici le mois de juillet.

A cette conférence les ministres devront notamment discuter de la proposition des Seychelles de mettre en place un marché unique du transport aérien dans l'Indianocéanie.

Desserte maritime

La desserte maritime régionale a suscité un fort intérêt régional tant au niveau des Etats que du secteur privé.

Les ministres ont rappelé combien un système de cabotage maritime participe du désenclavement économique de la région ainsi que le lien avec les projets de sécurité alimentaire et maritime. En effet, un tel système ne sera viable que s'il dispose d'un volume de marchandises, surtout agroalimentaires, conséquent et s'il bénéficie d'un cadre d'opération sécurisé, notamment grâce au projet de promotion de la sécurité maritime (MASE) financé par l'UE.

Le Conseil a ainsi demandé à ce que, d'une part, un programme de connectivité maritime, et d'autre part, une suite au programme MASE, soit proposés pour financement dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED).

Connectivité numérique

La connectivité, c'est aussi le rapprochement des peuples. L'amélioration significative de l'infrastructure numérique vise tant à soutenir la croissance économique qu'à bâtir une Indianocéanie des peuples.

Le Conseil a confié au Secrétariat général la tâche de formuler un projet portant sur l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale pour financement sous le 11^e FED.

En parallèle, le projet de télévision régionale, Océane TV, a évolué pour correspondre à l'évolution du paysage médiatique et numérique régional. Ainsi, le Conseil a décidé de soutenir la création d'une plate-forme numérique multimédia. Il s'agira d'une TV 2.0., résolument moderne et en phase avec son temps, connectée, sociale, enrichie et participative.

Economie bleue

Lors des discussions sur l'économie bleue, le Conseil a réaffirmé son intention de faire de l'exploitation raisonnée des ressources océaniques un levier de développement majeur.

Les ministres, qui ont félicité les Seychelles pour la co-organisation du premier sommet mondial sur le sujet en janvier dernier à Abu Dhabi, ont entériné l'organisation d'une conférence régionale sur ce thème, à La Réunion, d'ici juin 2014.

Vers le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Comme l'a rappelé l'Ambassadrice Claudine Ledoux, représentante du ministre français des Affaires étrangères, ce 29^e Conseil n'est « pas un Conseil comme les autres » puisqu'il « prépare le IV^eme Sommet de l'histoire de l'organisation ».

L'Union des Comores a présenté l'avancement de l'organisation du Sommet : « l'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs qui ont la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif », a expliqué le ministre comorien des Relations extérieures et président du Conseil, El-Anrif Said Hassane.

Les membres du Conseil ont également discuté des sujets devant être portés à la connaissance des cinq chefs d'Etat et de gouvernement.

De la Commission à la Communauté de l'Océan Indien

A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique. L'idée de changer d'appellation en « Communauté de l'Océan Indien » exprime l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples.

Cette question sera à nouveau examinée lors du prochain Conseil qui précédera le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Elargissement et/ou approfondissement

Les membres du Conseil ont rappelé que la COI est devenue une organisation attractive et reconnue pour son expertise, particulièrement en matière de gestion des ressources marines et côtières. C'est ce qui explique l'intérêt manifesté par plusieurs pays, dont le Sri Lanka et les Maldives, de rejoindre la COI.

our répondre à ces demandes, le Secrétariat général a soumis au Conseil un rapport sur le sujet. Suite aux propositions présentées dans le rapport, le Conseil a retenu l'option de la création d'un statut d'observateur.

Financements innovants

La COI, qui gère un portefeuille de projets de plus en plus conséquent, de l'ordre de 23 millions d'euros pour 2014, doit pouvoir compter sur un Secrétariat général doté de ressources humaines renforcées.

Compte tenu des contraintes budgétaires des pays membres, il est nécessaire d'identifier des sources de financement innovantes afin de répondre aux demandes légitimes et sans cesse plus grandes des Etats membres et de la société civile.

Un rapport d'un cabinet de conseil a été présenté à cet effet. Le Conseil a pris note des propositions soumises et a décidé de mettre en place un Comité budgétaire chargé de les étudier. Ce comité formulera ainsi des recommandations quant aux financements innovants envisageables afin de donner plus d'autonomie au Secrétariat général.

L'Union des Comores remet la présidence du Conseil à Madagascar

A l'issue de ce 29ème Conseil, les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassance, et de Madagascar, Ulrich Andriantina, ont procédé à la passation de présidence. Les ministres ont applaudi le Président comorien sortant pour la tâche accomplie et accueilli la nouvelle présidence malgache qui a exprimé ses ambitions : consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers « *structurants* » auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire.

Le 29^e Conseil de la COI s'est tenu en présence des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la COI, le Comorien El-Anrif Said Hassane, également président du Conseil, Jacques Ulrich Andriantina de Madagascar, Dr Arvin Boolell de Maurice, Jean Paul Adam des Seychelles, et de l'ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français, Claudine Ledoux, accompagnée de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion et de Philippe Jean-Pierre, représentant du Conseil régional de La Réunion.

Soutien aux Seychelles

En marge du Conseil de la COI, les pays membres ont apporté leur soutien au gouvernement de la République des Seychelles qui a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.